



Regard

Regard sur **ORENAY**

Votre Bulletin d'informations municipales

N° 400 - AOÛT 2012

ÉDITO

CLASSEMENT AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO : ILS L'ONT FAIT ! BRAVO ET MERCI !

Le samedi 30 juin, à St Petersburg, les membres de l'UNESCO ont décidé à l'unanimité que le projet de classement du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais méritait d'être inscrit au patrimoine de l'Humanité ! Notre bassin minier, nos 120 kilomètres d'est en ouest pour quelques kilomètres de largeur, nos puits de mines, nos terrils, nos carreaux de fosse, nos bâtiments. A Grenay, il s'agit de l'église Saint Louis et des bâtiments de la CARMI et surtout de nos cités minières.

Le travail colossal de 10 ans de Bassin Minier Uni mené par Jean-François Caron et toute l'équipe de Catherine O'Miel pour convaincre que le patrimoine de l'Humanité ce n'est pas seulement des monuments dits historiques, à savoir des monuments consacrés aux dieux ou aux puissants, pas seulement des monuments dits exceptionnels, nos voisins Wallons ont obtenu le classement de 4 puits de mines, mais non l'ensemble de ce qui fait les êtres humains, leur vie dans tous ses aspects : églises et temples, grands bureaux, carreaux de mines, bâtiments de la SSM, monuments aux morts mais aussi les écoles et les maisons, pas uniquement celles des ingénieurs mais toutes, les plus humbles de nos cités aussi.

Félicitations à cette équipe qui a su déplacer des montagnes en commençant par convaincre ici, ça a été

le plus dur car nul n'est prophète en son pays, puis à l'extérieur et cela a semblé plus évident. Plus les personnes étaient éloignées de notre bassin minier et plus cette candidature semblait légitime et naturelle. D'où l'unanimité du jury de



l'UNESCO !

Oui, notre bassin minier est exceptionnel. Oui, il mérite le détour. Oui, il organise la vie de manière originale et singulière. Oui mais à quoi cela peut-il servir ?

Jean-François Caron a insisté sur la confiance en soi et il a raison. Savoir que notre lieu de vie a une valeur universelle, qu'il représente un patrimoine reconnu et apprécié, ne peut que donner confiance aux gens qui y vivent et qui se sont battus pour y vivre. En effet, ce qui a été classé, ce sont les bâtiments industriels, très peu ont été sauvegardés car le rapport à la mine a toujours été complexe, et ces bâtiments n'ont pas été défendus car trop marqué par la souffrance des mineurs. Ce sont les bâtiments administratifs qui ont pu être réemployés comme ceux

de l'université Jean Perrin à Lens, mais au total ils sont à peine plus nombreux. Les bâtiments médicaux n'ont pas connu un sort plus enviable, quelques uns ont été conservés parfois dans leur usage initial, beaucoup ont été transformés ou ont disparu. Non, ce qui fait la force de ce dossier, ce sont nos cités minières, celles d'aujourd'hui sans grilles autour, avec des rues et des trottoirs en macadam et en pierre et non en schistes rouges, avec des maisons rénovées, avec le tout à l'égout. Ces cités minières, les habitants se sont battus pour les préserver quand certains envisageaient purement et simplement de les raser.

Cette force de notre région interroge forcément l'avenir. Que va-t-on faire de ce classement ? Que vont devenir nos cités ? Pourra-t-on encore repeindre ses volets ou ses murs sans voir arriver les architectes des bâtiments de France ? Jean-François Caron s'est voulu rassurant en expliquant que nos cités n'allaient pas devenir des musées, qu'un quart seulement était classé mais que cela allait signifier un changement dans notre façon de concevoir l'avenir et la réhabilitation des cités pour préserver leur art de vivre et leur organisation.

La vraie question est de savoir si nous aurons les moyens financiers de cette ambition. Nous savons que nos villes font partie des plus pauvres de

France, il en est de même de nos agglomérations. Les caisses de l'Etat sont vides ! Alors ce classement comment le faire vivre ? D'abord en acceptant que les élus n'ont pas la science infuse et ils devront écouter, entendre, approuver les propositions des spécialistes de l'urbanisme et du patrimoine. Ensuite et surtout, il nous faut trouver l'argent là où il est. Depuis 20 ans, l'Epinorpa économise sur les loyers versés par les locataires ou par l'ANGDM les sommes nécessaires à rembourser la valeur du patrimoine minier estimé par l'Etat. Ce sont 450 millions d'euros que l'Etat espère récupérer des maisons construites grâce aux richesses du travail des mineurs, puis payées comme avantage en nature par ces mêmes mineurs. Pourquoi les payer une troisième fois ? Pourquoi l'Etat ne pourrait-il pas laisser cet argent pour rénover nos cités minières dans le cadre de ce classement avec les surcoûts que cela peut induire ?

Comme nos anciens qui se sont battus pour sauvegarder nos cités, comme Jean-François Caron et son équipe qui se sont battus pour faire reconnaître la valeur patrimoniale de nos cités, à nous, tous ensemble, de nous battre pour avoir les moyens financiers de transformer ce classement UNESCO en valorisation durable de notre bassin minier.

Le maire,
Christian CHAMPIRE

CITOYEN D'HONNEUR

UN ACTE MILITANT ET SYMBOLIQUE EN FAVEUR DE GEORGES ABDALLAH

En mairie, le 19 juin, la municipalité a organisé une cérémonie à l'occasion de la remise de la médaille de citoyen d'honneur à Georges Ibrahim Abdallah, militant communiste révolutionnaire libanais emprisonné en France depuis près de 30 ans.

Mis en place lors de la Journée internationale des prisonniers révolutionnaires, cet événement s'est déroulé en présence de membres du Comité « Libérez-les » 59/62 et du Collectif pour la libération de GI Abdallah (CLGIA). Représentant cette organisation, Suzanne Le Manceau a reçu la médaille de la ville et un diplôme qu'elle remettra à Georges Abdallah.

Après Calonne-Ricouart, Grenay est l'une des rares villes en France à avoir assumé ce geste hautement symbolique et militant. Le maire Christian Champiré a rappelé que le conseil municipal avait voté à l'unanimité une motion en faveur de sa libération. Dans son intervention, il a comparé

Georges Abdallah à Nelson Mandela, lui aussi emprisonné pendant 27 ans pour des actes qualifiés de terroristes.

INJUSTICE

Le maire a souligné que la municipalité a élevé au rang de citoyen d'honneur d'autres personnes comme Norbert Gilmez, gréviste lors des soulèvements des mineurs en 1948. Il a aussi rappelé que la ville a honoré la résistante Pascaline Vandoorne. Ces deux acteurs, symbole d'une société en révolte contre l'injustice ont été considérés comme des «terroristes» à l'époque. C'est ainsi que l'on considère Georges Abdallah qui s'est battu contre l'occupant lorsque son pays a été attaqué. Ce parallèle invite chacun de nous à la réflexion dont une part de la réponse nous est donnée par Pascaline et Norbert.

Jacques Kmiecak du comité « Libérez-les » 59/62 a félicité la ville pour son acte militant et a rappelé qu'en



remise de la médaille en mairie

d'autres temps, l'opinion s'était mobilisée contre d'autres injustices.

La municipalité ne s'arrêtera pas à cette cérémonie. Le

maire a écrit à François Hollande et à la ministre de la justice pour que Georges Abdallah soit libéré dans les plus brefs délais.

EN SAVOIR PLUS SUR GEORGES ABDALLAH

Plus ancien prisonnier politique, il a été membre des fractions armées révolutionnaires libanaises en lutte contre l'invasion de son pays par l'armée israélienne en 1978. Prisonnier en France depuis 1984, il n'a jamais renié son combat solidaire avec les peuples en lutte. Libérable depuis 1999, victime notamment de la loi injuste sur la rétention de sûreté, l'Etat français estime que sa libération n'est pas acceptable même si Georges Abdallah a largement payé pour son engagement.

L'HONNEUR RENDU A GEORGES ABDALLAH PAR CALONNE-RICOUART



André Delcourt, maire de Calonne-Ricouart montre le diplôme d'honneur aux côtés de M^e Jacques Vergès, avocat de Georges Abdallah.



Christian Champiré, maire de Grenay, présent à Calonne-Ricouart pour marquer son soutien au geste de la municipalité.

CITOYEN D'HONNEUR

courrier de remerciement de Georges Abdallah
au maire et au conseil municipal de Grenay

Cher ami, très cher camarade,

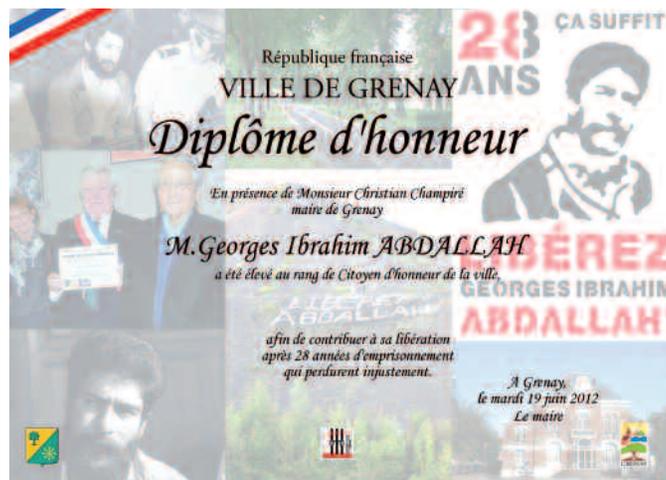
J'ai bien reçu votre gentil mot du 18 mai. J'ai laissé passer ces quelques semaines avant de vous envoyer ce courrier ; j'ai tenu à ce que les camarades vous l'apportent en mains propres. Je suis tout aussi ému qu'honoré par toutes vos initiatives solidaires.

En ce jour camarade, mon émotion à la mesure de l'honneur que vous m'accordez est immense. Ceci étant, au-delà de la force et de la détermination que vous m'apportez, les répercussions de votre solidarité sont très significatives sur l'ensemble de la mobilisation en cours et tout particulièrement au Liban.

Je peux vous assurer, Camarade, que la décision du Conseil Municipal de votre ville Grenay, a touché au plus profond tous les protagonistes de la campagne internationale chez nous au pays ; et plus particulièrement les camarades de l'Union des Jeunes Démocrates Libanais (UJDL). Et par conséquent la mobilisation a pris un nouvel élan.

Très cher camarade, je vous prie d'agréer l'expression de toutes mes amitiés et vous saurais gré de transmettre toute ma gratitude au Conseil Municipal de votre ville Grenay.

Georges Abdallah



Le diplôme reçu par Georges Abdallah
par la municipalité de Grenay.



Jacques Kmiecak du comité « Libérez-les » 59/62
a félicité la ville pour son acte militant.

LE CONTEXTE HISTORIQUE ET POLITIQUE

Il est toujours délicat d'appréhender une situation hors de son contexte. Au début des années 80, le Liban traverse une crise terrible avec une guerre civile extrêmement meurtrière et où des pays étrangers interviennent (Syrie, Israël, Iran depuis 1979, les casques bleus de la Finule, en particulier ceux de la France et des Etats-Unis). De plus, le Liban a accueilli de très nombreux réfugiés Palestiniens depuis la Naqba (la catastrophe) de 1948 puis l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza en 1967 et enfin le septembre noir en Jordanie en 1970.

En juin 1982, suite à l'assassinat de l'ambassadeur d'Israël à Londres, l'Etat d'Israël a envahi le Liban et son armée a pour objectif Beyrouth. Pour éviter un bain de sang, l'OLP de Yasser Arafat est contrainte d'évacuer ses combattants vers la Tunisie grâce à la marine nationale française mais



le 14 septembre le président libanais Bachir Gemayel, allié d'Israël, est assassiné. Pour le venger, les milices chrétiennes envahissent les camps de réfugiés palestiniens de Sabra et Chatila et massacrent des centaines de femmes, d'enfants et de vieillards dans la nuit du 16 au 17 septembre grâce à l'éclairage fourni par l'armée israélienne qui encercler les deux camps.

C'est dans ce contexte, que les FARL, dont Georges Abdallah est membre, déci-

dent de mener la lutte armée partout, au Liban et à l'étranger, contre Israël qui a envahi son pays le Liban et qui a fait massacrer les Palestiniens. C'est pourquoi Georges Abdallah ne récuse pas l'accusation de complicité d'assassinat car c'était le combat qu'il menait à l'époque.

Il faut juste remarquer que si la justice française a trouvé des coupables pour les assassinats de ressortissants israéliens, américains ou français, jamais elle n'a trouvé le moindre coupable lorsque des militants palestiniens ou libanais ont été assassinés en France.

Enfin, en septembre 2011, la France et la majorité des Etats ont reconnu et accepté la présence de la Palestine à l'UNESCO. Il reste maintenant à faire de même à l'ONU, même si Israël et les Etats-Unis sont contre.

Découvrez le blog de soutien <http://liberonsgeorges.over-blog.com>

ANIMATION

NOS QUARTIERS D'ÉTÉ : RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 28 JUILLET

L'édition 2012 aura lieu sur l'espace vert de la salle Fasquel. De 14h à 18h, vous pourrez découvrir de nombreuses animations proposées par le monde associatif local (initiation au javelot et à la guitare, baptême moto,...). Jeux anciens, sculptures sur ballon, structures gonflables, stands maquillage seront également présentés.

A 18h30, dans la cour de l'école Buisson, un spectacle de rue sera donné : « *les développeurs durables* ». Vers 19h30, rendez-vous pour le repas de quartiers avec un mini-concert de l'association « *Guitare évolution* »

et la présence d'un cracheur de feu. Vers 22h30, vous pourrez voir ou revoir la version de 1962 de « *La Guerre des boutons* » sur un écran géant installé devant l'église st Louis. Parallèlement, une sortie est prévue le **mercredi 18 juillet** avec, au choix, une visite guidée ou un rallye nature sur le terroir du 11/19 à Loos-en-Gohelle.

A noter que le 28 juillet, de 14h à 18h, l'Espace Public Numérique sera ouvert. Vous pourrez y découvrir des expositions sur les JO et sur BMU (Bassin Minier Unesco).

Rens. et inscription au **03 21 45 69 99**.

jeux anciens au programme



HONNEUR

RÉCEPTION POUR LES ENSEIGNANTS



fleurs et cadeaux ont été offerts par la ville

En mairie, la municipalité a organisé une réception à l'occasion du départ du personnel travaillant au sein d'un des établissements scolaires de notre ville. En présence de Christelle Buisette, maire-adjointe déléguée aux affaires scolaires et du maire Christian Champiré, la cérémonie a permis de mettre à l'honneur les personnes partant en retraite ou en raison d'une mutation. Chacun a reçu un présent et a pu partager le verre de l'amitié.

collège : Séverine Depouilly, Guillaume Lièvre (fin de contrat) ; Michel Rogasik, François Willes, Céline Potaire, Olivier Coquidé,

Jérôme Pétrone, Catherine Dedourge (fin de remplacement) ; Sandrine Pitard (formation) ; Emmanuel Damiens, Anne Lasserre et Laurent Degrugillers (mutation) ; Martine Boitelle et Jocelyne Duplouy (retraite).

école Rostand : Anne-Sophie Deval et Dorothee Demerville (mutation).

école Morieux : Yvonne Picard (retraite) et Denis Groch (mutation).

école Prévert : Claudine Liévin (retraite).

école Bince : Véronique Degardin (mutation) et Christiane Dufresne (retraite).

Regard : bulletin municipal de la ville de Grenay - directeur de publication : Christian Champiré, maire - photos, textes, mise en page : mairie de Grenay - impression : imprimerie artsésienne, Liévin (62) - 3500 ex - dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2012 - publication gratuite.

VOTRE AGENDA



MARCHÉS AUX PUCES - organisé par le CSL foot le samedi 1^{er} septembre de 8h à 18h bd St Louis et Picardie - 5€ les 4 mètres - rens. au **06 26 94 73 98** • organisé par le Basket club le samedi 8 septembre bd de la plaine de 9h à 18h - 5€ les 5 mètres - rens. au **03 21 29 75 07**.

PÉTANQUE - organisé par les Boules d'or, un concours aura lieu le samedi 25 août à 15h au siège bd de la fosse 11 - rens. au **03 21 29 30 51**.

FESTIVITÉS DE LA DUCASSE DU 15 AOÛT

- **samedi 11 août**
marché aux puces de 8h à 18h - rue Beugnet - 16h : inauguration de la ducasse (présence des majorettes et du Moto Club)
- **dimanche 12 août**
tournoi de foot (AGG, Aix, Eleu, Richebourg) 1^{er} match à 15h 2^{ème} match à 17h
- **lundi 13 août**
concours de pétanque à 15h - inscriptions sur place dès 14h
- **mardi 14 août**
match humoristique à 17h - concours de belote à 19h - inscriptions sur place dès 18h
- **mercredi 15 août**
concours de pétanque à 15h - inscriptions sur place dès 14h
- **jeudi 16 août**
feu d'artifice dès 22h30
- **vendredi 17 août**
frites moules dès 19h
- **samedi 18 août**
marché aux puces de 8h à 18h - bd Saint Louis
bal Country de 19h à 24h
- **dimanche 19 août**
finale tournoi de foot 3^{ème} et 4^{ème} place à 15h - 2^{ème} et 1^{ère} place à 17h
- **lundi 20 août**
Feu d'artifice dès 22h30

Rens. au **03 21 72 96 39**

VOS INFOS DIVERSES

HORAIRES D'ÉTÉ - jusqu'au 24 août, les services techniques passent en horaires d'été soit de 7h à 14h.